

Verallia Packaging

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'associé unique
Verallia Packaging
Tour Carpe Diem
Place des Corolles-Esplanade Nord
92400 COURBEVOIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Verallia Packaging relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly sur Seine, le 23 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Itto El Hariri

Verallia Packaging

S.A.S. au capital de 5 992 464 €

Tour Carpe Diem place des Corolles-Esplanade Nord

92 400 COURBEVOIE

RCS de Nanterre n°811 530 302

Comptes annuels au 31 décembre 2020

1. BILAN - ACTIF

En milliers d'euros	Brut	Amort. & Dép.	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	30 390,0	(11 799,7)	18 590,3	14 953,9
Concessions, brevets, marques, logiciels	24 455,2	(11 799,7)	12 655,5	9 197,2
Immobilisations en cours	5 934,8	-	5 934,8	5 756,8
Immobilisations corporelles	5 463,8	(1 017,8)	4 446,0	1 394,1
Installations techniques, matériel et outillage in	1 191,5	(484,8)	706,8	653,4
Autres immobilisations corporelles	637,3	(533,0)	104,3	161,8
Immobilisations en cours	3 635,0	-	3 635,0	578,9
Immobilisations financières	2 143 199,8	-	2 143 199,8	2 180 441,8
Participations	1 024 982,6	-	1 024 982,6	1 023 057,6
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	1 118 199,8	-	1 118 199,8	1 157 367,4
Autres immobilisations financières	17,5	-	17,5	16,9
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 179 053,6	(12 817,5)	2 166 236,1	2 196 789,9
Actif circulant				
Stocks	782,0	-	782,0	304,7
Avances & acomptes versées sur commandes	26,7	-	26,7	540,8
Créances	16 675,2	-	16 675,2	24 177,4
Clients et comptes rattachés	18,7	-	18,7	37,3
Autres créances	16 656,5	-	16 656,5	24 140,1
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	1 228,9	-	1 228,9	1 508,3
Disponibilités	312 947,1	-	312 947,1	56 688,8
Charges constatées d'avance	405,7	-	405,7	489,9
TOTAL ACTIF CIRCULANT	332 065,7	-	332 065,7	83 709,9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 732,1	-	9 732,1	11 446,9
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	1 087,0	-	1 087,0	1 011,3
TOTAL ACTIF	2 521 938,4	(12 817,5)	2 509 120,9	2 292 958,0

2. BILAN - PASSIF		
En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres		
Capital social	5 992,5	5 992,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	192 343,5	322 343,5
Réserve légale	599,2	599,2
Report à nouveau	(62 134,8)	(69 516,2)
Résultat de l'exercice	219 830,3	7 381,5
Provisions réglementées	184,8	138,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES	356 815,4	266 938,6
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	547,5	360,6
Provisions pour charges	92,9	89,4
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	640,4	450,0
Emprunts et Dettes		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 657 081,4	1 699 429,3
Emprunts	1 655 488,3	1 697 023,1
Découverts, concours bancaires	1 593,1	2 406,2
Emprunts et dettes financières diverses	1 325,6	44 459,6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes	492 570,4	280 887,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 225,8	13 769,7
Dettes fiscales et sociales	8 934,3	8 436,2
Dettes immobilisations et comptes rattachés	115,6	398,7
Autres dettes	464 294,7	258 282,6
Comptes de régularisation	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES	2 150 977,4	2 024 776,1
Ecarts de conversion passif	687,6	793,3
TOTAL PASSIF	2 509 120,9	2 292 958,0

3. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	11 693,1	-
Production vendue : biens	-	-
Production vendue : services	41 462,6	57 711,5
Chiffre d'affaires net	53 155,7	57 711,5
Produits d'exploitation		
Production	2 679,4	2 373,8
Subvention d'exploitation	-	-
Reprises sur amort. et prov. / Transferts de charges	1 013,8	12 520,0
Autres produits	3 739,6	6,7
Total des produits d'exploitation	60 588,5	72 612,1
Charges d'exploitation		
Achat mat. Premières et Variation de stocks	3 721,5	2 448,2
Achats divers et charges externes	33 909,4	44 199,9
Impôts, taxes et versements assimilés	1 514,4	(570,2)
Salaires et traitements	14 984,7	15 092,4
Charges sociales	8 549,1	12 842,7
Dotations aux amortissements et provisions	7 031,1	22 481,8
Autres charges	2 012,4	2 129,1
Total des charges d'exploitation	71 722,6	98 623,9
Résultat d'exploitation	(11 134,2)	(26 011,9)
Produits financiers		
Produits financiers de participations	237 452,0	49 518,5
Produits des autres valeurs mobilières et créances	36 165,9	34 142,5
Autres intérêts et produits assimilés	44 488,8	39 598,0
Reprise sur provisions et transferts de charges	212,5	0,3
Différences positives de change	6 675,2	4 167,6
Total des produits financiers	324 994,3	127 426,9
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	399,4	4 254,8
Intérêts et charges assimilées	87 025,1	84 580,0
Différences négatives de change	7 282,1	5 458,7
Total des charges financières	94 706,5	94 293,5
Résultat financier	230 287,8	33 133,4
Résultat courant avant impôts	219 153,6	7 121,5
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8,8	233,6
Total des produits exceptionnels	8,8	233,6
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31,4	873,7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	55,3	116,0
Total des charges exceptionnelles	86,8	989,7
Résultat exceptionnel	(78,0)	(756,1)
Impôts sur les sociétés (Crédit d'Impôt)	(754,7)	(1 016,1)
Total des produits	385 591,5	200 272,5
Total des charges	165 761,3	192 891,0
Résultat de l'exercice	219 830,3	7 381,5

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2020

Verallia Packaging	1
Comptes annuels au 31 décembre 2020	1
1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
1.1 Distributions exceptionnelles de prime d'émission.....	7
1.2 Participation	7
1.3 Prêt intégration fiscale.....	7
1.4 Crédit revolving	8
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	9
2.1 Principes comptables	9
2.2 Principales méthodes utilisées	9
2.2.1. Immobilisations et amortissements	9
2.2.2. Stocks.....	11
2.2.3. Créances	11
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	11
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	11
2.2.6. Provision pour risques et charges.....	11
3. NOTES SUR LE BILAN	12
3.1 Immobilisations	12
3.1.1. Tableau de variation des immobilisations (valeurs brutes)	12
3.1.2. Tableau de variation des amortissements	12
3.1.3. Tableau des filiales et participations.....	13
3.1.4. Créances sur actif immobilisé.....	13
3.2 Actif circulant.....	14
3.2.1. Stocks.....	14
3.2.2. Créances	14
3.3 Capitaux propres.....	15
3.3.1. Composition du Capital Social	15
3.3.2. Variation des capitaux propres.....	15
3.3.3. Provisions réglementées.....	15
3.4 Provisions pour risques et charges.....	16
3.5 Dettes	16
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires.....	18
4.2 Résultat d'exploitation	18
4.3 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges ..	18
4.4 Résultat financier	18
4.5 Résultat exceptionnel	19
4.6 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	19
5. AUTRES INFORMATIONS	20
5.1 Engagements hors-bilan	20
5.1.1. Retraite	20
5.1.2. Garanties	20
5.1.3. Engagements d'achats CO2.....	21

5.1.4.	Instruments financiers de couverture.....	21
	Risque de taux d'intérêt.....	21
	Risque de change.....	22
	Risque lié aux matières premières.....	22
5.1.5.	Instruments financiers de couverture.....	21
5.2	Effectifs moyens.....	23
5.3	Rémunération des organes d'Administration	23
5.4	Consolidation	23
5.5	Intégration fiscale	23
5.6	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	23

La société Verallia Packaging SAS (ci-après la « **Société** ») est la holding animatrice des sociétés du Groupe Verallia (défini comme Verallia SA et ses filiales (dont la Société) au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, ci-après le « **Groupe** »). En plus des activités de portefeuille liées à son statut de holding, la Société assure la coordination et la gestion opérationnelle de l'ensemble de ses filiales et apporte diverses prestations de service notamment en matière informatique, achat, trésorerie, juridique, assurances, ressources humaines, assistance technique, qui leur sont facturées.

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la Société le 20 avril 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Distributions exceptionnelles de prime d'émission

Au cours de l'exercice, il a été procédé, par décision de l'associé unique Verallia SA, à deux distributions exceptionnelles de primes d'émission :

- En date du 28 mai 2020, pour un montant total de 100 000 milliers d'euros ;
- En date du 16 décembre 2020, pour un montant total de 30 000 milliers d'euros.

1.2 Participation

En date du 23 septembre 2020, la Société a constitué la société CAP Verallia SA, société de droit luxembourgeois au capital de 1 225 000 euros, dont le siège social se situe au Luxembourg.

Cette société a pour objet notamment toutes opérations de réassurances dans toutes les branches. CAP Verallia est entièrement détenue par la Société.

1.3 Prêt intégration fiscale

La Société a procédé au remboursement du prêt d'intégration fiscale vis-à-vis de Verallia SA le 4 juin 2020 pour un montant total de 43 920,3 milliers d'euros dont 672 milliers d'euros d'intérêts.

1.4 Crédit revolving

Un tirage au titre de la ligne de crédit renouvelable mise à la disposition de la Société a été effectué pour un montant de 200 000 milliers d'euros le 20 mars 2020 et entièrement remboursé à hauteur de 100 000 milliers d'euros le 5 août 2020 et 100 000 milliers d'euros le 21 septembre 2020.

Par ailleurs, une ligne de crédit renouvelable additionnelle a été mise à disposition de la Société, pour une durée d'un an (prorogeable de six mois au choix de la Société, qui n'a pas souhaité utiliser cette option) et pour un montant maximum de 250 000 milliers d'euros dans le cadre d'une convention de crédit en date du 24 avril 2020. Aucun tirage n'a été effectué par la Société sur cette ligne de crédit renouvelable additionnelle au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, il a été procédé à l'émission de titres négociables à court terme dans le cadre du programme de NEU CP de la Société, pour un montant total de 556 000 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice, la Société a procédé au remboursement de lignes de crédit pour un montant de total de 601 033 milliers d'euros dont 597 700 milliers d'euros correspondent au remboursement de titres négociables à court terme émis dans le cadre dans le cadre du programme de NEU CP de la Société.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en application du Règlement ANC n°2014-03, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

La société applique le règlement ANC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement ANC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement ANC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les licences d'utilisation sont amorties linéairement sur une durée d'utilisation de 10 ans.

Les logiciels acquis sont amortis sur 3 ans.

Les logiciels et développements internes sont amortis sur 5 ans.

Les marques détenues ne sont pas amorties.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Taux d'amortissements pratiqués par catégories d'immobilisations :

- installations à caractère spécial	10 ans
- matériel industriel	8 ans
- outillage industriel	8 ans
- agencement, aménagement du matériel et outillage	8 ans
- agencement, aménagement sur sol d'autrui	8 ans
- matériel de transport	4 ans
- matériel de bureau et informatique	4 ans
- mobilier de bureau	10 ans

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, hors frais accessoires.

Périodiquement, et notamment lors de la clôture annuelle, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé. Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Il est constitué une dépréciation lorsque la valeur d'utilité de la société est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable) des titres. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

Au 31 décembre 2020, il n'a pas été constitué de provision pour dépréciation.

2.2.2. Stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks de quotas de CO2 est la méthode du « Coût Unitaire Moyen Pondéré »

Au 31 décembre 2020, il n'a pas été constitué de provision pour dépréciation.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Au 31 décembre 2020, aucune créance n'a donné lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

La société applique le règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des activités de trésorerie du Groupe, la Société dispose au 31 décembre 2020 de comptes intra-groupe.

2.2.6. Provision pour risques et charges

- Provision pour risques et charges (hors Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

- Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les indemnités de départ à la retraite sont présentées en engagement hors-bilan (cf. 5.1.1). L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les médailles du travail sont provisionnées dans les comptes (cf. 3.4).

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations

3.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations (valeurs brutes)

En milliers d'euros	Notes	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Licences		3 371,5	2 627,9		5 999,4
- Logiciels		13 681,0	4 374,8		18 055,8
- Marques		400,0			400,0
- Immobilisations incorporelles en cours		5 756,8	7 175,3	6 997,3	5 934,8
Immobilisations incorporelles (I)		23 209,3	14 178,0	6 997,3	30 390,0
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		984,0	207,5		1 191,5
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		578,0	59,3		637,3
- Immobilisations corporelles en cours		578,9	3 488,6	432,5	3 635,0
Immobilisations Corporelles (II)		2 141,0	3 755,4	432,5	5 463,8
- Autres participations	A	1 023 057,6	1 925,0		1 024 982,6
- Prêts et autres immobilisations financières	B	1 157 384,3	12 257,0	51 424,0	1 118 217,3
Immobilisations financières (III)		2 180 441,8	14 182,0	51 424,0	2 143 199,8
ACTIF IMMOBILISE (I+II+III)		2 205 792,1	32 115,3	58 853,8	2 179 054,6

A - L'augmentation des autres participations de 1 925 milliers d'euros correspond à la constitution de la société CAP Verallia, détenue à 100% par la Société (cf 1.2)

B - La variation des prêts et autres immobilisations financières s'explique principalement par des remboursements partiels des prêts intragroupe consentis par la Société.

3.1.1.2. Tableau de variation des amortissements

En milliers d'euros	Valeur au début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions, sorties, reprises	Valeur en fin d'exercice
- Licences	1 091,4	575,4		1 666,7
- Logiciels	7 164,0	2 969,0		10 133,0
Immobilisations incorporelles (I)	8 255,4	3 544,4		11 799,7
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	330,6	154,2		484,8
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	416,3	116,8		533,0
Immobilisations Corporelles (II)	746,9	270,9		1 017,8
TOTAL GENERAL (I+II)	9 002,2	3 815,3		12 817,5

3.1.1.3. Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	C.A H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société en 2020
Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Horizon Holdings Vitrum Spain	60	48 733	100%	175 958	175 958	264 827	0	0	68 632	45 440
Horizon Holdings Germany	26	0	100%	29 489	29 489	156 171	0	0	31 731	99 296
CAP VERALLIA	1 225	700	100%	1 925	1 925	0	0	0	0	0
Obale	30	113	100%	30	30	0	0	38	23	0
Verallia France	34 379	257 847	99,99%	817 581	817 581	530 690	0	684 754	91 485	92 717

Horizon Holdings Vitrum Spain a une activité de holding passive. Au 31 décembre 2020, le résultat net s'élève à 68 632 milliers d'euros, et se compose principalement des revenus perçus au titre de ses participations.

Horizon Holdings Germany a une activité de holding passive. Au 31 décembre 2020, le résultat net s'élève à 31 731 milliers d'euros, et se compose principalement des revenus perçus au titre de ses participations.

CAP Verallia est une société anonyme luxembourgeoise créée le 23 septembre 2020 spécialisée dans l'activité de holding et de réassurance. Son premier exercice se clôturera le 31 décembre 2021.

Obale est une société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, spécialisée dans les activités de holding. Pour l'exercice 2020, la société présente un résultat bénéficiaire de 23 milliers d'euros en lien avec les résultats de sa filiale « SGP Packaging Corporation ».

Verallia France est une société par actions simplifiée spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de verre creux présente sur le marché de l'alimentaire. Pour l'exercice 2020, la société présente un chiffre d'affaires s'élevant à 684 753,8 milliers d'euros et dégage un résultat bénéficiaire de 91 485 milliers d'euros.

3.1.1.4. Créances sur actif immobilisé

En milliers d'euros	Montant Brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	1 118 199,8	2 852,0	1 115 347,7
Autres	17,5	8	10,0
TOTAL	1 118 217,3	2 859,5	1 115 357,7
Prêts accordés en cours d'exercice	9 404,0		
Prêts récupérés en cours d'exercice	48 177,0		

Au 31 décembre 2020, les prêts de 1 118 199,8 milliers d’euros sont notamment composés du prêt à terme « TLA » dont des principaux de 1 087 088,0 milliers d’euros qui se décomposent comme suit :

- Verallia France : 529 604,3 milliers d’euros ;
- Horizon Holdings Germany GmbH : 155 852,5 milliers d’euros ;
- Horizon Holdings Vitrum Spain : 264 295,8 milliers d’euros comprenant un remboursement de 24 314 milliers effectués le 2 octobre 2020;
- Etablissements René Salomon : 5 000 milliers d’euros ;
- Verallia Deutschland AG : 132 335,5 milliers d’euros. Le prêt de 1 208 013,1 milliers de roubles (16 995,3 milliers d’euros) souscrit en 2019 a été entièrement remboursé en 2020.

3.2 Actif circulant

3.2.1. Stocks

Au 31.12.2020, la Société détient pour un montant total de 782,0 milliers d’euros quotas de CO2 contre 304,7 milliers d’euros au 31 décembre 2019.

3.2.2. Créances

En milliers d'euros	31/12/2020		31/12/2019	
	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Total	Total
Créances de l'actif circulant				
Clients et comptes rattachés	18,7		18,7	37,3
Autres créances	12 731,3	3 925,1	16 656,5	24 140,1
<i>Clients - Factures à établir</i>	-		-	24,0
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	485,5		485,5	758,6
<i>Etat - Autres créances</i>	3 101,8		3 101,8	2 164,7
<i>Administration étrangère- Autres créances</i>	-		-	9 418,2
<i>Groupe - Compte courant d'intégration fiscale</i>	-	3 925,1	3 925,1	3 157,5
<i>Groupe - Autres créances</i>	9 140,0		9 140,0	8 614,5
<i>Créances sur personnel et organismes sociaux</i>	4,1		4,1	2,7
TOTAL	12 750,1	3 925,1	16 675,2	24 177,4

Les autres créances (Etat) sont constituées essentiellement de crédits de TVA à hauteur de 3 101,7 milliers d’euros.

Les autres créances (administration étrangère) de 9 418,2 milliers d’euros en 2019 correspondant à une créance fiscale sur l’administration allemande a fait l’objet d’un paiement reçu par la Société au cours du 4^{ème} trimestre 2020.

Le compte courant d’intégration fiscale correspond aux créances d’impôt sur les sociétés transférées dans le cadre de l’intégration fiscale à la société mère Verallia SA pour un montant total de 3 925,1 milliers d’euros, contre 3 157,5 milliers d’euros au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2020, ces créances sont constituées principalement de crédit d’impôt recherche (CIR).

Les autres créances (groupe) sont constituées pour l’essentiel des prestations de management fees et redevances de marque refacturées aux filiales du Groupe.

3.2.3. Etat des charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sont constituées des frais liés aux refinancements réalisés en octobre 2019. La Société a décidé d'étaler ces frais sur la durée des financements bancaires en transférant dans des comptes de charges à répartir sur plusieurs exercices, la totalité des frais précités.

3.3 Capitaux propres

3.3.1. Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 992 464	1	5 992 464
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5 992 464	1	5 992 464

Le capital social d'un montant de 5 992 464 euros se compose au 31 décembre 2020 de 5 992 464 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro.

3.3.2. Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2019	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Dotations réserve légale	Distributions	Dotations /reprises provisions réglementées	Résultat de l'exercice	31/12/2020
CAPITAL SOCIAL	5 992,5	-	-	-	-	-	-	5 992,5
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT ..	322 343,5	-	-	-	(130 000,0)	-	-	192 343,5
RESERVE LEGALE	599,2	-	-	-	-	-	-	599,2
RAN	(69 516,2)	7 381,5	-	-	-	-	-	(62 134,8)
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 381,5	(7 381,5)	-	-	-	-	219 830,3	219 830,3
PROVISIONS REGLEMENTEES	138,2	-	-	-	-	46,5	-	184,8
TOTAL	266 938,6	-	-	-	(130 000,0)	46,5	219 830,3	356 815,4

Il a été procédé au cours de l'exercice à deux distributions exceptionnelles de primes d'émission (cf. 1.1).

3.3.3. Provisions réglementées

Le solde des provisions réglementées au 31 décembre 2020 est constitué des amortissements dérogatoires.

3.4 Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31 décembre 2020 correspond à une provision pour perte de change pour un total de 399,4 milliers d'euros et à une provision pour contentieux de 148,1 milliers d'euros.

Le solde des provisions pour charges au 31 décembre 2020 constate les engagements de la Société au titre des médailles de travail pour un total de 92,9 milliers d'euros.

3.5 Dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéance	Échéance	Échéance
		De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :	1 657 081,4	153 724,7	1 503 356,7	-
- à 2 ans au maximum à l'origine	153 724,7	153 724,7	-	-
- à plus de 2 ans à l'origine	1 503 356,7	-	1 503 356,7	-
Emprunts et dettes financières divers dont :	1 325,6	1 325,6	-	-
- hors Groupe	908,2	908,2	-	-
- Groupe	417,5	417,5	-	-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	19 225,8	19 225,8	-	-
Dettes fiscales et sociales	8 934,3	8 934,3	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115,6	115,6	-	-
Autres dettes	464 294,7	464 294,7	-	-
TOTAL	2 150 977,4	647 620,8	1 503 356,7	0,0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	556 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	601 033			

Prêt à terme A

Dans le cadre du contrat de crédits senior conclu le 17 juillet 2019 par, *inter alia*, la Société en qualité d'emprunteur, Verallia SA en qualité de garant et un pool de banques en qualité de prêteurs (le « **Contrat de Crédits Senior** »), La Société souscrit le 7 octobre 2019 un prêt à terme (*Term Loan A*), remboursable *in fine*, de 1 500 millions d'euros et avec une échéance en octobre 2024. La marge applicable a été initialement fixée à 175 points de base (taux plancher à 0 %) au-dessus de l'Euribor, avec un mécanisme d'ajustement (« ratchet ») à la hausse ou à la baisse. Ce ratchet a été activé à la baisse à compter du mois d'août 2020 avec une nouvelle marge applicable de 150 points de base.

Aux termes du Contrat de Crédits Senior, une ligne de crédit renouvelable de 500 millions d'euros avec une échéance en octobre 2024 est également à la disposition de la Société.

Covenants – Contrat de Crédits Senior

Le Contrat de Crédits Senior contient certains engagements de faire ou de ne pas faire, notamment de ne pas :

- Constituer de sûretés ;
- Permettre aux sociétés du Groupe qui ne sont ni des garants ni des emprunteurs (à savoir, autres que Verallia SA, la Société, Verallia France, Verallia Italia, Verallia Brasil, Verallia Spain, Verallia Portugal et Verallia Deutschland) au titre du Contrat de Crédits Senior d’encourir de l’endettement financier pour un montant cumulé excédant 20% de la dette nette consolidée du Groupe ;
- Céder des actifs ;
- Réaliser certaines fusions, scissions, apports partiels d’actifs et opérations similaires ; et
- Procéder à un changement de la nature des activités du Groupe, dans chaque cas sous réserve des montants de minimis stipulés et d’exceptions usuelles pour ce type de financement.

Le Contrat de Crédits Senior contient également des engagements de faire comme le maintien de polices d’assurances, le respect des lois applicables, le maintien de l’emprunt au moins au même rang que les créances chirographaires des emprunteurs et des garants au titre du Contrat de Crédits Senior, l’exigence que les Filiales Significatives du Groupe s’engagent en tant que garants au titre du Contrat de Crédits Senior ainsi que de faire en sorte que l’EBITDA consolidé de l’ensemble des membres du Groupe garants au titre du Contrat de Crédits Senior représente en cumulé au moins 80% de l’EBITDA consolidé du Groupe (déterminé au niveau de Verallia SA, tel que défini dans le Contrat de Crédits Senior). Enfin, le Contrat de Crédits Senior impose le respect d’un ratio financier, qui limitera le montant de la dette pouvant être contractée par les membres du Groupe. En effet, le Groupe est tenu de maintenir un ratio de levier (dette nette totale / EBITDA consolidé pro forma), testé à la fin de chaque semestre, inférieur ou égal à 5x jusqu’à l’échéance du Contrat de Crédits Senior.

Au 31 décembre 2020, aucun défaut n’est survenu ni ne perdure au titre du Contrat de Crédits Senior. La dette nette totale est définie dans le Contrat de Crédits Senior comme l’endettement financier consolidé du Groupe, excluant l’endettement intragroupe et les obligations liées à des instruments de couverture de risque de taux et de risque de change et après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Autres éléments de dettes

Au cours de l’exercice, il a été procédé à la souscription de nouvelles lignes de crédit pour un montant total de 556 000 milliers d’euros correspondant à l’émission de titres négociables à court terme (Neu CP)

Au cours de l’exercice, la Société a procédé au remboursement de lignes de crédit pour un montant de total de 601 033 milliers d’euros dont 597 700 milliers d’euros correspondent au remboursement de titres négociables à court terme (Neu CP).

Les dettes fournisseurs sont essentiellement composées de factures non parvenues pour un montant de 17 313,8 milliers d’euros au 31 décembre 2020.

Les dettes sociales s’élèvent à 8 376,4 milliers d’euros au 31 décembre 2020 contre 8 436,2 milliers d’euros au 31 décembre 2019.

Les autres dettes sont constituées des comptes courants avec les entités du groupe Verallia à hauteur de 458 786,9 milliers d'euros.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 53 155,7 milliers d'euros, en baisse de 7,9% par rapport à l'exercice 2019 (57 711,5 milliers d'euros). Cette baisse correspond principalement à la refacturation en 2019 de frais relatifs aux remboursements des emprunts lors du refinancement réalisé en octobre 2019

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

- France : 15 246,4 milliers d'euros, soit 28,7 % du chiffre d'affaires total
- Etranger : 37 909,3 milliers d'euros, soit 71,3 % du chiffre d'affaires total

4.2 Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation ressortent en baisse de 12 023,6 milliers d'euros, baisse essentiellement liée au refinancement réalisé en 2019 avec les transferts de charges employés pour transférer en charges à répartir les frais relatifs au refinancement réalisé en octobre 2019.

La baisse des charges d'exploitation de 26 967,7 milliers d'euros provient essentiellement de la comptabilisation sur l'exercice 2019 des frais liés au refinancement réalisé en octobre 2019.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en hausse de 14 877,7 milliers d'euros par rapport à 2019 et s'élève à - 11 134,2 milliers d'euros en 2020, par rapport à 2019.

4.3 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à 4 146,9 milliers d'euros contre 4 462,9 milliers d'euros en 2019.

4.4 Résultat financier

Le résultat financier, de 230 287,8 milliers d'euros, pour l'exercice 2020, est composé :

- De produits financiers pour 324 994,3 milliers d'euros, comprenant principalement :
 - Des produits financiers de participations à hauteur de 237 452 milliers d'euros ;
 - Des intérêts relatifs aux prêts accordés par la Société à ses filiales pour 36 165,9 milliers d'euros ;

- Des autres intérêts et produits assimilés pour 44 488,8 milliers d’euros comprenant essentiellement des produits liés aux instruments financiers de couverture sur matières premières.
- De charges financières pour 94 706,5 milliers d’euros comprenant principalement :
 - des intérêts relatifs aux emprunts (obligataires, facilités de crédit et intra groupe) pour 42 584,7 milliers d’euros.
 - Des autres intérêts et produits assimilés pour 44 440,4 milliers d’euros comprenant essentiellement des produits liés aux instruments financiers de couverture sur matières premières.

4.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, de - 78,0 milliers d’euros, pour l’exercice 2020, est composé :

- De produits exceptionnels pour 8,8 milliers d’euros relatifs aux reprises d’amortissement dérogatoire
- De charges exceptionnelles pour 86,8 milliers comprenant essentiellement des dotations aux amortissements dérogatoires pour 55,3 milliers d’euros.

4.6 Impôt sur les sociétés

La Société a constaté au 31 décembre 2020 principalement un crédit d’impôt recherche de 717,1 milliers d’euros.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

En milliers d'euros	01/01/2020	Variations	31/12/2020
Accroissements de la dette future d'impôt Amortissements dérogatoires	46,1	15,5	61,6
TOTAL	46,1	15,5	61,6
Allègements de la dette future d'impôt Déficits reportables fiscalement	76 690,9	2 874,7	79 565,6
TOTAL	76 690,9	2 874,7	79 565,6

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements hors-bilan

5.1.1.1. Retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnés. Au 31 décembre 2020, ces engagements non provisionnés ont été évalués à 2 451,7 milliers d'euros.

5.1.1.2. Garanties

Dans le cadre du Contrat de Crédits Senior, la Société s'est portée garante solidaire des obligations de paiement et de remboursement des autres sociétés du Groupe qui ont adhéré au Contrat de Crédits Senior en qualité de garantes (à savoir: Verallia France, Verallia Italia, Verallia Brasil, Verallia Spain, Verallia Portugal et Verallia Deutschland), à hauteur d'un montant maximum en principal de 2 000 000 000 d'euros (plus intérêts, frais et commissions) et dans les limites légales et contractuelles fixées à l'article 22.13 (*Limitation of Liabilities of French Guarantors*) du Contrat de Crédits Senior.

De plus, afin de renforcer la liquidité dans le contexte de crise sanitaire, la Société a conclu (en qualité d'emprunteur et de garant) le 24 avril 2020 une convention de crédit renouvelable d'un montant total maximal en principal de 250.000.000 d'euros, soumise au droit français, avec un syndicat de banques internationales, pour une durée d'un an, prorogeable de six mois au choix de la Société (le « **Contrat de Crédit Renouvelable 2020** »). Dans le cadre du Contrat de Crédit Renouvelable 2020, la Société s'est portée caution solidaire des obligations de paiement et de remboursement des autres sociétés du Groupe qui viendraient, le cas échéant, à adhérer au Contrat de Crédit Renouvelable 2020 (en qualité de garantes), à hauteur d'un montant maximum en principal de 250.000.000 d'euros (plus intérêts, frais et commissions) et dans les limites légales et contractuelles fixées à l'article 16.13 (*Limitation of Liabilities of French Guarantors*) du Contrat de Crédit Renouvelable 2020.

La Société a émis à compter du 1^{er} juin 2019 et jusqu'au 31 mai 2020 une garantie au bénéfice de Bank of the West, pour garantir les lignes de crédit mises à disposition de sa filiale américaine SGP Packaging à hauteur d'un montant maximum de 1 000 000 dollars (soit environ 892 060,7 euros).

La Société a émis en date du 6 novembre 2017 une garantie au bénéfice de Société Générale, pour garantir les lignes de crédit mises à disposition de sa filiale française Société Charentaise de Décor à hauteur d'un montant maximum de 380 000 euros.

La Société a émis le 2 décembre 2020 une garantie (stand-by letters of credit) en faveur d'Engie Global Markets, à échéance du 05 janvier 2021 pour un montant maximum de 50 000 000 d'euros, afin de permettre à la Société de recouvrir les garanties en espèce liées aux variations de la valeur MTM du portefeuille de couverture.

Au 31 décembre 2020 l'encours est de 7 149 000 euros correspondant à la couverture des matières premières entre Engie Global Market et Verallia Packaging.

La Société a fait émettre, en date du 02 décembre 2020, pour le compte de Verallia Spain, une garantie bancaire d'un montant maximum de 457 087,28€ et jusqu'au 31 juillet 2021, au bénéfice d'un fournisseur.

La Société a émis, en date du 16 décembre 2020 et jusqu'au 10 février 2024, une garantie de droit italien d'un montant total de 4 273 972,60€ au bénéfice du Trésor public italien.

La Société a émis, en date du 16 décembre 2020 et pour une durée indéterminée, une garantie de droit italien d'un montant total de 196 339,00€ au bénéfice du Trésor public italien.

5.1.1.3. Engagements d'achats CO2

Afin de couvrir le risque lié à la variation du cours des quotas d'émissions de CO2 des sociétés du Groupe, la Société est engagée sur des contrats à terme pour un montant total de 56 024,7 milliers d'euros au 31 décembre 2020 dont 28 470,2 milliers d'euros à échéance 2021.

5.1.1.4. Instruments financiers de couverture

La stratégie de gestion des risques financiers du Groupe vise à minimiser l'impact de la volatilité des taux d'intérêt, des prix de l'énergie et des taux de change sur les coûts et les flux de trésorerie tout en maintenant la flexibilité financière dont le Groupe a besoin pour mener à bien ses stratégies commerciales.

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change ainsi que des cours des matières premières.

Ces couvertures sont mises en place, dans la mesure du possible, par la Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe au niveau de la Société. Ces opérations sont transmises en interne lorsqu'elles couvrent une exposition située dans une filiale.

Risque de taux d'intérêt

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	
	Notionnel	Juste valeur
Swaps de taux		
Externes	1 250 000,0	(6 181,1)
Internes	936 116,0	4 333,5
Position nette		(1 847,6)

Risque de change

Le risque de change comprend :

- **Risque de transaction** : survenant dans le cours normal des affaires. Le Groupe opère surtout localement et dans la monnaie fonctionnelle de la filiale ;
- **Risque financier** : survenant dans le cours normal des affaires sur certaines dettes financières libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle.

En milliers d'euros	31 décembre 2020	
	Notionnel en devise	Juste valeur
Dérivées de change		
Externes - EUR/RUB	22 944 / 20 739 130	(565,0)
Externes - autres		440,2
Internes		180,9
Position nette		56,2

Risque lié aux matières premières

La Société centralise les besoins du Groupe et contractualise pour le compte de ses filiales les couvertures d'énergie en fioul et en gaz (hors achats à prix fixe négociés directement avec les fournisseurs par la Direction des achats).

En milliers d'euros	31 décembre 2020	
	Notionnel	Juste valeur
Dérivées énergie		
Externes - couvertures fioul	6 813,0	14,7
Externes - couvertures gaz	103 958,7	(1 250,4)
Externes - couvertures élec	41 508,5	4 644,9
Internes - couvertures fioul	6 813,0	(14,7)
Internes - couvertures gaz	103 958,7	1 250,4
Internes - couvertures élec	41 508,5	(4 644,9)
Position nette		-

5.1.1.5. Transactions avec les parties liées

Toutes les transactions conclues par la Société ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Contrat de prêt entre la Société et Bpifrance Financement

Le 11 décembre 2018, la Société a conclu avec Bpifrance Financement, affilié de Bpifrance Participations, actionnaire direct de Verallia SA, un contrat de prêt amortissable d'un montant de 10 millions d'euros visant à financer et refinancer des besoins de trésorerie de la Société et de ses filiales. Le prêt porte intérêt annuel au taux de 0,70%. Le prêt est remboursable le 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2020, le montant de ce prêt, en ce compris les intérêts, s'élevait à 3,3 millions d'euros contre 6,7 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Partenariat avec Bpifrance

Le 6 août 2020, la Société a conclu avec Bpifrance Financement, affiliée de Bpifrance Participations, actionnaire de Verallia SA, un accord de partenariat pour un montant total de 100.000 euros. Cet accord visait à apporter à Bpifrance un soutien financier et logistique dans le cadre de l'organisation par Bpifrance du « BIG Tour » du 29 juillet au 28 août 2020 et de l'évènement « Bpifrance Inno Génération » le 1er octobre 2020, ouvert au public.

5.2 Effectifs moyens

	Personnel salarié 31/12/2020	Personnel salarié 31/12/2019
Cadres	133	129
Employés Techniciens Agents de Maîtrise	20	20
Ouvriers	-	-
Employés	-	-
TOTAL	153,00	149,00

5.3 Rémunération des organes d'Administration

Les organes d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de la Société, que ce soit au titre de leur fonction de dirigeant ou de leur mandat social.

5.4 Consolidation

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la Société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

Les comptes individuels de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de sa société-mère Verallia SA, société anonyme de droit français au siège social domicilié Tour Carpe Diem Place des Corolles-Esplanade Nord, 92 400 Courbevoie et immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 812 163 913.

5.5 Intégration fiscale

Depuis le 1er juillet 2015, la Société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts. La Société Mère intégrante est la société Verallia SA.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

5.6 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.